***Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne***
**de l'abbé Alphonse Angot**

## **Bourg-Philippe** (le) - Tome I

**Bourg-Philippe** (le), bourg et paroisse, 180 hab., c$^{ne}$ de *Chemazé.* — *Capella Sancti Leonardi,* 1136 (Cart. de la Roë, ch. V). — *Capella de Burgo Philippi,* 1184 (Bulle de Lucius III). — *Ecclesia baptismalis de Burgo-Philippi,* 1505 (Chart. de la Roë). — *La chapelle régulière du Bourg-Philippe,* 1531 (Ibid.). — *Le prieur de Saint-Léonard de Bourg-Philippe,* 1702 (Ibid.). — Le territoire de cette paroisse, qui occupe une pointe S.-O. de la commune de Chemazé, est desservi par un chemin vicinal reliant les deux bourgs distants de 3 kil., et par un autre chemin semblable conduisant à Saint-Sauveur de Flée (2 500 m. S.-E.) ; la voie ferrée de Château-Gontier à Segré passe au S. du bourg. — Comme industrie on mentionne celle des potiers, dont chacun devait, en 1414, au seigneur de Château-Gontier 8 sols 4 deniers pour son rouage. On fabriquait encore des tuiles et des briques au XVII$^{e}$ s. — La paroisse, ou plutôt chapelle régulière appelée souvent prieuré, est citée en 1136 au nombre des dépendances de la Roë, et lui est confirmée par Lucius III en 1184. M. Laigneau a fait reconstruire l'église (architecte M. Boret) et a pris soin de conserver des fonts en pierre blanche, moins curieux que ceux de Mollières et de Montguillon, mais de même genre et plus vieux. Ils sont oblongs, supportés sur trois colonnes trapues, creusés de deux cuvettes, et entourés de cette inscription en lettres minuscules gothiques : IHS. IHS. IHS. MARIA : LAN III$^{cc}$ LXVII MATHURIN LE POT [I] ER… TS. M. de Martonne les datait à tort de l'an 1403. La sacristie de la nouvelle église offre cette disposition particulière, qui pourrait être imitée dans de petits édifices, qu'elle est placée le long de la nef sous le même toit prolongé, et que les fenêtres de ce côté de l'église sont éclairées par des jours vitrés pratiqués dans la toiture de la sacristie ; l'effet intérieur est très satisfaisant.

Primitivement le service de l'église, dédiée dès l'origine à saint Léonard et qualifiée en 1505 *église baptismale,* était fait par des religieux de la Roë, mais sous la dépendance du prieur de Chemazé qui percevait les dîmes, les prémices et toutes les oblations, sauf le jour de la fête patronale. En 1603, s'ouvrit une procédure entre le prieur-curé de Chemazé et le chapelain ou prieur du Bourg-Philippe. Celui-ci ne résidait point depuis longtemps et se faisait remplacer par un vicaire qui acquittait trois messes par semaine en son nom, prétendant n'être tenu à rien autre. Le prieur de Chemazé, pour la commodité des habitants, dit-il, faisait dire une messe basse le dimanche matin, et affirmait que s'il y avait « fonts et sacre » dans l'église, c'était pour sa commodité à lui et que les fonts n'étaient renouvelés que de l'église de Chemazé. Il se plaignait donc d'une sentence qui venait de l'obliger à faire dire à Bourg-Philippe une grand'messe avec procession et prône tous les dimanches, et à payer 150 ℔ de portion congrue au vicaire. Cette sentence fut pourtant maintenue dans la suite. Une chapelle, dite de la *Trinité,* se desservait dans l'église et avait pour patron laïque le seigneur du Verger.

*Prieurs :* Frère Jacques-Thibault *Meslet,* démissionnaire aux mains de l'abbé de la Roë, en 1531, et pourvu de nouveau en 1535. — Jacques de *Bordeaux,* 1632. — Claude *Foussier,* diacre du diocèse d'Angers, chanoine de Saint-Étienne de Gien, aumônier et secrétaire de l'évêque d'Auxerre, 1668, plus tard (1681) secrétaire de M$^{gr}$ de Fromentières, évêque d'Aire. — Fr. Gaspard *Bellon,* † 1671. — Fr. François de *Fontecheron,* 1671. — François de *Baigneux,* chanoine régulier, 1691-1697. — *Mahé,* 1697. — G.-Aug. *Hébert,* 1697, † 1720. — Jean-Pierre *Daburon,* 1748.

Parmi les vicaires qui remplirent en réalité (de temps immémorial, disait-on en 1712), les fonctions du ministère, je trouve : André *Duchau,* 1697 ; Joseph *Buchot,* pendant trente ans ; François *Henry,* 1737. — Pierre

*Letourneur,* né en 1744 en Normandie, prêta avec empressement un serment pur et simple à la constitution civile, renonça même à ses fonctions, le 7 février 1794, mais se rétracta et revint reprendre son ministère en 1801. Bourg-Philippe n'était pas même reconnu comme chapelle vicariale. Les habitants s'en plaignirent, en l'an X, et affirmèrent avec quelque exagération, le 28 nivôse, « que les pasteurs de leur paroisse n'ont jamais dépendu que de leur évêque ». L'église fut reconnue en l'an XII comme annexe de Chemazé avec vicaire résidant. M. Letourneur mourut en fonction en 1821. M. *Bource,* né à Mollières en 1807, a gouverné ce petit troupeau pendant cinquante-deux ans, 1834-1886. — *Laigneau,* 1886-1897. — *Pillet,* 1897.

La seigneurie du Bourg-Philippe appartenait au baron de Château-Gontier.

Arch. de la M. : Chart. de la Roë, vol. 43, 44, f. 151, et passim ; E. 70, f. 2 761. — Cab. Gadbin. — *Semaine relig.,* t. XVIII, p. 42. — *Bull. de la Comm. hist. de la M.,* t. IV, p. 59.